



## Séance du comité VS04, 19.05.2020, 16 heures, Secrétariat de la Fédération, 4800 Zofingen

---

À la suite des mesures de déconfinement progressif (Covid-Pandémie) il est à nouveau possible d'organiser une séance du comité dans les locaux de la Fédération à Zofingen. Tous les membres du comité ont donné suite à l'invitation de ce jour.

Présidence: Urs Weiss

Procès-verbal : Monica Henry

Présences : Urs Weiss, Stefan Röthlisberger, Monica Henry, Sandra Lanz, Anja Marquardt, Peter Iseli, Reto Jordi, Christian Knuchel, Jean-Maurice Tièche

Début : 16h00

### 1. Procès-verbal

Les membres du comité ont reçu l'ordre du jour, diverses informations et annexes en fichiers joints au courriel de Sandra Lanz.

*Décision : L'ordre du jour est complété par le point « 12.1 Subvention annuelle au profit de l'EE ». C'est à l'unanimité que l'ordre du jour est ensuite approuvé par le comité.*

#### 1.1 Séance du 22 avril 2020

*Décision : C'est à l'unanimité que le procès-verbal du 22.04.2020 est accepté sans modification.*

#### 1.2 Liste des décisions du comité

La liste est à jour.

### 2. Communications du Président

#### 2.1 Remerciements

Le Président n'a aucune lettre de remerciements à lire. Le courrier envoyé à tous les abonnés de la Tierwelt qui jouissaient d'un abonnement gratuit a suscité quelques commentaires de membres d'honneur (écrits voire téléphoniques). La position de Petits animaux Suisse concernant les abonnements gratuits est claire et sans appel.

## 2.2 Informations générales

La demande d'un membre concernant une mise à jour du site d'une association de Petits animaux Suisse a conduit à un ajustement de la part de la société « up design ». Petits animaux Suisse prend en charge les nouveaux ajustements uniquement en fournissant l'infrastructure et la coordination. Cependant, les contributions financières ne seront plus versées.

L'assemblée des délégués du Groupe d'intérêt pour les cochons d'Inde s'est tenue le 13 mars, toutefois dans un cadre restreint du fait de la pandémie.

Les rapports annuels de Petits animaux Suisse et de ses divisions seront prochainement publiés. Une interview avec chaque président de division paraîtra dans la « Tierwelt » et le rapport officiel lui-même trouvera sa place dans « L'Eleveur de petits animaux ».

## 2.3 Expositions nationales 2020/2021

Le comité a bon espoir que les divisions n'annulent pas leur Nationale prématurément, mais attendent les décisions du Conseil fédéral. Il craint que les fédérations cantonales, sections et clubs puissent éventuellement suivre l'exemple et procéder à l'annulation de leurs propres manifestations. Le cas échéant, il faudra s'attendre à des répercussions d'une grande portée (p. ex. une baisse de la motivation des membres).

*Décision : Le comité soutient la proposition de publier un appel dans « L'Eleveur de petits animaux » demandant aux organisateurs d'expositions nationales, cantonales et locales de maintenir les manifestations autant qu'il se peut, tout en respectant les décisions du Conseil fédéral et les exigences cantonales.*

## 3. Communications du secrétariat de la Fédération

### 3.1 Liste des affaires en suspens

La liste est à jour.

### 3.2 Remerciements

Sandra Lanz n'a pas reçu de remerciements. En revanche elle a constaté une nette augmentation des demandes concernant l'acquisition de petits animaux.

### 3.3 Mutations

Les sociétés KTZ Riehen Neuhof et OV Thurnen ont fait part de leur dissolution qui a eu lieu il y a déjà bien longtemps.

### 3.4 Programme des expositions

Lors d'une rencontre avec le programmeur, la mise en ligne du programme des expositions a été discutée. Il s'agit de rendre l'inscription en ligne accessible aux utilisateurs avant la prochaine saison. La phase de mise en œuvre sera terminée avant la fin du mois de mai. Elle sera suivie d'une période de tests. Le versement des frais d'inscription en ligne est prévu, toutefois seulement à moyen terme. Le projet se déroule en plusieurs étapes (1. Catalogue en ligne (terminée) / 2. Inscriptions en ligne (en cours) / 3. Appréciation (jugement) en ligne avec tablette). Le financement est assuré par les réserves constituées en 2019.

### 3.5 Cours

Les documents concernant la publication des cours pour le programme d'exposition sont mis en ligne. Il faut un minimum de 6 participants pour qu'un cours ait lieu. Au fur et à mesure, les annonces y relatives seront publiées dans « L'Eleveur de petits animaux ».

Le cours FSIP (formations spécifique indépendante d'une formation professionnelle) aura lieu en août 20. Il n'est pas certain que le cours sera proposé l'année prochaine. Le stage à

effectuer dans le cadre du cours FSIP est basé sur les dispositions de l'ordonnance sur la formation.

Le cours de rhétorique aura lieu en date du 22.08.2020.

#### **4. Communications des divisions**

##### **4.1 Oiseaux d'agrément Suisse**

Reto Jordi informe que le comité ne s'est pas réuni physiquement du fait de la pandémie. Les échanges ont eu lieu par téléphone ou courriel. Une séance est prévue pour le mois de juin. L'augmentation des cotisations (+CHF 30.00) a eu pour conséquence une baisse du nombre des membres. Parmi les 2000 membres (état fin 2019), 400 personnes ont quitté la division. Le nombre des 1600 restants tient compte des membres passifs.

Pour le moment, environs 900 éleveuses et éleveurs sont considérés en tant qu'acheteurs de bagues.

##### **4.2 Pigeons de race Suisse**

Le comité se réunira le 27.06.2020 à Aegerten pour sa prochaine séance.

Les contacts pour trouver un futur candidat « représentant de la Romandie » se déroulent dans un esprit positif. Les recherches pour trouver un rédacteur romand pour écrire des articles sur les pigeons dans « L'éleveur de petits animaux » semblent également porter des fruits.

L'exposition nationale, les 12/13.12.2020 à Langenthal, sera cette année complétée avec une exposition de lapins. La prochaine séance du comité d'organisation aura lieu en juillet.

##### **4.3 Volailles de race Suisse**

Jean-Maurice Tièche communique que la dernière séance du comité de Volailles de race Suisse a aussi eu lieu sous la forme d'une vidéo conférence. La prochaine rencontre se déroulera le 17.06.20. Le cours pour les candidats juges a été organisé sous forme de vidéo conférence et la suite a lieu ce soir. De cette manière, les bases théoriques sont transmises. Il n'y aura pas d'examen intermédiaire à la fin de la première année de formation. Le contenu des deux années de cours ne sera examiné qu'à la fin de la deuxième année. L'exposition nationale est sur la bonne voie, le comité d'organisation est motivé. Gion Gross s'est proposé pour seconder Fabian Schenkel en tant que rédacteur spécialisé et d'écrire à l'avenir des articles techniques pour Volailles de race Suisse. L'offre a été reçue positivement par Volailles de race Suisse.

*Décision : Gion Gross est nommé en tant remplaçant du rédacteur volailles.*

##### **4.4 Lapins de race Suisse**

Peter Iseli renseigne le comité sur l'exposition nationale des lapins mâles à venir de Thoune. Le parrainage est un défi dans la conjoncture économique actuelle. La prochaine réunion du comité d'organisation sera combinée avec la visite des halles d'exposition.

#### **5. Communications de Tierwelt SA**

##### **5.1 Comptes annuels 2019**

Les comptes annuels et le rapport de révision de la fiduciaire (BDO) sont à disposition.

Les commentaires de la société d'audit (BDO) du 01.04.2020 sont – sauf une petite remarque d'importance mineure – toujours positifs.

Le comité prend acte dans un esprit affirmatif des comptes annuels.

## **5.2 Informations du Conseil d'administration**

En ce moment, le CA étudie quelle est la meilleure option pour l'avenir de la « Tierwelt ». Les négociations avec divers partenaires sont difficiles, mais toujours très correctes.

## **5.3 Assemblée générale 2020**

Urs Weiss représente les 100% des actions (assemblée universelle). Un point de l'ordre du jour concerne l'élection des membres du Conseil d'administration qui se mettent tous à disposition pour une nouvelle période : Dieter Haas (Président), Peter Bohnenblust, Peter Iseli, Stefan Kocher. Urs Weiss est par sa fonction également membre du CA. Les compétences des membres se complètent, chacun s'est familiarisé avec la nouvelle société, il serait donc souhaitable de laisser le CA dans sa composition actuelle.

*Décision : les membres actuels du Conseil d'administration de la Tierwelt SA sont reconduits dans leur fonction.*

À la question de savoir qui a accès à l'assemblée générale annuelle, la réponse est que la participation est réservée uniquement aux membres du Conseil d'administration (y compris les représentants des actionnaires).

Le rapport annuel, comprenant les comptes annuels, est mis à disposition des membres de Petits animaux Suisse. Un rapport est joint à toutes les invitations à l'Assemblée des délégués de Petits animaux Suisse.

## **5.4 Informations générales**

La campagne « les membres recrutent des membres » est prolongée jusqu'à fin juillet. Jusqu'à présent, 50 nouveaux abonnements ont été générés au sein des membres de Petits animaux Suisse. Un flot de mutations des membres et des clubs est un effet secondaire utile. Environ 70 nouveaux abonnés pourraient être également gagnés pour « L'éleveur de petits animaux ». L'action de publicité pour les expositions a également été prolongée jusqu'au 31 décembre 2020. Les informations à ce sujet sont sur l'intranet.

## **5.5 Nouvelle revue de « L'éleveur de petits animaux » – Proposition de projet**

Indépendamment de la « Tierwelt », son supplément « L'éleveur de petits animaux » devrait être reconsidéré après neuf ans d'existence

Un groupe de projet est constitué pour cela. Il est composé des personnes suivantes : Emil Bohnenblust, Peter Iseli, Kurt Lipp, Fabian Schenkel sous la direction d'Urs Weiss. Sandra Lanz, le rédacteur de langue allemande de « L'éleveur de petits animaux », ainsi que le Rédacteur en chef de la « Tierwelt » rejoindront le groupe ultérieurement.

*Décision : La proposition de révision du supplément « L'éleveur de petits animaux » est approuvée par le comité.*

## **5.6 Préparation de la «séance du comité du 1.7.2020**

À la prochaine séance, il sera discuté intensivement de la « Tierwelt. Les membres du comité sont invités à se préparer concernant ce sujet. Les divisions doivent parler à l'avance de ce thème lors des séances de comité.

## **6. Jeunesse**

### **6.1 Journée des préposés à la relève 2020**

La journée des préposés à la relève du 16.05.20 a été repoussée. La date de remplacement dépend des décisions futures du Conseil fédéral.

### **6.2 Championnat des jeunes éleveurs 2021**

Aucune nouvelle information n'est parvenue concernant ce championnat des jeunes éleveurs.

## **7. Protection des animaux**

### **7.1 Rapport annuel de la commission de la protection des animaux**

Stefan Röthlisberger a transmis le rapport annuel à tous les membres du comité. Le sujet principal reste l'information technique sur les expositions de petits animaux. L'OSAV a distribué ces informations spécialisées aux services vétérinaires cantonaux pour consultation.

Pour la mise en œuvre de ces informations techniques, le comité planifie une « exposition modèle ».

Il est suggéré d'inviter également la fondation « Tiere im Recht » (animaux dans le droit).

*Décision : Le Président prendra contact avec la fondation « Tiere im Recht ».*

### **7.2 Règlement de la commission de la protection des animaux**

Comme discuté lors du séminaire en octobre 2019, un groupe de travail a préparé une proposition pour la protection animale. Les tâches des conseillers à la protection des animaux et de la commission de la protection des animaux doivent être dissociées.

Jusqu'à présent, les dispositions relatives à la commission de la protection des animaux se trouvaient dans le règlement pour l'attribution de la distinction pour un élevage exemplaire de petits animaux. Les thèmes commission de la protection des animaux et conseiller à la protection doivent être réglés séparément. La commission qui s'est d'abord occupé de conseils à la protection et à la détention exemplaire de petits animaux devrait se concentrer sur ce travail. Pour cette raison, la proposition prévoit que la commission de la protection des animaux (en tant que partenaire général) soit en dessus des conseillers à la protection des animaux et que « la détention exemplaire de petits animaux » soit définie dans un règlement séparé.

*Décision : Le règlement devra être discuté avant la prochaine séance du comité avec la commission de la protection animale et les comités des divisions.*

### **7.3 Règlement pour la distinction pour une détention exemplaire des petits animaux**

Le groupe de travail a également révisé ce règlement.

*Décision : Le règlement doit être discuté avec la commission de la protection animale et les comités des divisions avant la prochaine séance du comité.*

### **7.4 Révision des aide-mémoires des divisions**

Sandra Lanz suggère de mettre à jour les aide-mémoires. Il est essentiel qu'ils respectent les exigences légales. La commission de la protection animale examinera cette révision.

## **7.5 Formation continue des conseillers à la protection des animaux**

Il est souhaitable que davantage de conseillers à la protection des animaux soient disponibles. (Seeland, Suisse romande). Les intéressés doivent s'adresser au secrétariat de la Fédération. Le programme de travail de l'automne 2020 étant déjà bien rempli, il est décidé de ne pas organiser de cours de formation continue pour les conseillers à la protection des animaux cette année.

## **7.6 Exposition de formation**

Le week-end du 28/29 août 20, est proposée une exposition modèle avec une formation à l'école d'agriculture Liebegg, Gränichen / AG. L'exposition témoin sera présentée aux autorités vétérinaires le vendredi et aux présidents des comités d'organisation et chefs de halles le samedi. Les participants au cours paient CHF 40.00 pour la journée y compris les frais de repas.

Les informations sont publiées dans « L'éleveur de petits animaux » et en ligne sur l'intranet.

L'office vétérinaire responsable a été informé que les réglementations légales de protection des animaux chez un membre ne sont pas respectées même après des rappels répétés.

## **8. Assemblée des délégués 2020**

### **8.1 Etat des travaux**

La date retenue pour l'assemblée des délégués est le 6 septembre 2020. Les frais de location pour les locaux seront pris en charge par Petits animaux Suisse. Les repas et boissons seront à la charge des participants.

### **8.2 Membres d'honneur**

Le titre de membre d'honneur sera remis à quatre membres méritants lors de l'assemblée des délégués.

*Décision : Le comité a décidé de présenter les quatre membres proposés à l'assemblée des délégués.*

Il sera demandé que l'assemblée des délégués soit conduite en bon allemand.

## **9. Europe**

Les journées de l'Entente Européenne ont été annulées, il n'est encore pas certain que des dates de remplacement puissent être trouvées.

## **10. Affaires de Petits animaux Suisse**

### **10.1 Juriste de la Fédération**

La fonction de juriste de la Fédération a été mise en postulation plusieurs fois par Petits animaux Suisse. Deux personnes ont envoyé un dossier de candidature.

*Décision : Un entretien aura lieu avec une seule personne.*

### **10.2 Shop – Floorliner**

Lors d'expositions de petits animaux, des branches de sapin, des bâches et divers matériaux sont utilisés pour recouvrir les cages et les volières. Pour des raisons de protection contre l'incendie, ces matériaux doivent être ignifuges. (Les branches de sapin satisfont à cette exigence si elles n'ont pas plus d'une semaine). L'entreprise Landolt à Näfels produit une protection unique en Suisse.

*Décision : Le comité décide d'acheter 42 rouleaux de « Floorliner » selon l'offre reçue. Ces rouleaux seront à disposition au shop Tierwelt au prix coûtant.*

## **11. Finances**

### **11.1 Boucllement 2019**

Le boucllement de la comptabilité 2019 a été contrôlé et approuvé par la société fiduciaire BDO. Le comité a discuté en détail des comptes 2019.

### **11.2 Investissement 2020**

Le bon investissement n'est pas facile en ces temps. Vous payez des intérêts négatifs ou vous prenez des risques. Lors d'une réunion précédente, le comité a décidé d'investir notre argent à bon escient. Jusqu'au déclenchement de la crise de Corona, les investissements étaient positifs. Depuis lors, elles ont connu une évolution négative, mais une tendance à la hausse peut déjà, à nouveau, être observée.

*Décision : Le comité décide de poursuivre la stratégie d'investissement basée sur le revenu et la sécurité. A partir du 01.06.20, des fonds supplémentaires seront investis.*

## **12. Demandes pour des manifestations**

### **12.1 Contribution annuelle à l'Entente Européenne**

La demande de versement de la subvention 2020 a été approuvée lors de la réunion du comité du 25 mars. La proposition de versement de la contribution annuelle (jusqu'à révocation) chaque année sans demande ne peut pas être acceptée, car elle dépend du budget.

*Décision : Le comité maintient pour l'avenir la procédure actuelle (demande annuelle).*

## **13. Divers**

### **13.1 Délégations**

Aucune délégation n'est pendante.

### **13.2 Dates des séances du comité**

Les avantages et les inconvénients des vidéoconférences sont largement discutés. Pour l'instant, les sessions en direct prévues doivent être poursuivies.

### **13.3 Dates des assemblées des délégués des associations cantonales**

Aucune date des assemblées des délégués des associations cantonales n'est connue.

Après une ronde de table, Urs Weiss clôt la session à 20h45 et souhaite à tous un bon retour et une bonne santé.

Le Président

Urs Weiss

La Secrétaire

Monica Henry